



Avis n° 2022/07
de la Commission des titres d'ingénieur (CTI)
relatif à l'attribution du label EUR-ACE®
à des formations de l'École nationale d'électronique et
des télécommunications de Sfax (ENET'COM), Tunisie

École

Nom :	Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax
Sigle :	ENET'COM
Type :	Établissement étranger Établissement d'enseignement supérieur public
Pays :	Tunisie
Site de l'école :	Sfax
Type de formation :	Ingénieur

Objet de la demande de labellisation

<p>Catégorie NEU (Première demande pour l'attribution du label EUR-ACE) : Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax, spécialité Ingénieur en Génie des télécommunications</p> <p>Catégorie NEU (Première demande pour l'attribution du label EUR-ACE) : Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale d'Electronique et des Télécommunications de Sfax, spécialité Ingénieur en Génie informatique industrielle</p> <p>Catégorie NEU (Première demande pour l'attribution du label EUR-ACE) : Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale d'Electronique et des Télécommunications de Sfax, spécialité Ingénieur en Génie des systèmes électroniques de communication</p>
--

- Vu la demande présentée par l'École nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax (Tunisie) ;
- Vu le rapport d'évaluation établi par Françoise Delpech (membre de la CTI et rapporteur principale), Francis Allard (expert auprès de la CTI et co-rapporteur), Claire Lobet-Maris (experte internationale de la CTI), Jacques Bois (expert élève-ingénieur de la CTI), et présenté en réunion plénière de la CTI le 14 juin 2022.

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, **niveau master**, est attribué aux diplômés suivants :

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax, spécialité, Génie des télécommunications	2022	2028
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax, spécialité Ingénieur en Génie informatique industrielle	2022	2028
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'électronique et des télécommunications de Sfax, spécialité Ingénieur en Génie des systèmes électroniques de communication	2022	2028

L'école établira un **rapport intermédiaire** sur l'ensemble des recommandations. Ce document est à transmettre le **15 septembre 2025**, exclusivement sous format numérique, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école :

- Favoriser le déploiement de la démarche qualité en veillant à l'équilibre de la charge de travail des personnels ;
- Garantir l'adéquation entre les ressources humaines support des formations et les besoins nécessaires ;
- Soutenir les initiatives pédagogiques innovantes et le développement de formations sous forme de projets ;
- Organiser les formations pour permettre un mélange des publics entre types de formations et spécialités ;
- Poursuivre les initiatives de développement des partenariats internationaux ;
- Être vigilant sur les certifications et l'orientation des formations vers les technologies propriétaires de certains partenaires ;
- Développer les espaces d'enseignements et les locaux pour la vie étudiante et la vie associative.

Pour toutes les spécialités :

- Poursuivre la démarche de développement des enseignements sous forme de projets ;
- Sensibiliser les étudiants à la prise en compte des enjeux de développement durable et responsabilité sociétale ;
- Développer les compétences des étudiants sur l'exercice de la responsabilité, de la prise de décision et du leadership ;
- Favoriser la diffusion des bonnes pratiques entre les spécialités ;
- Mettre en place des enseignements partagés entre les différentes spécialités.

Pour la spécialité Génie des télécommunications

- Renforcer l'initiation à la recherche.

Pour la spécialité Génie informatique industrielle

- Rééquilibrer le contenu de la formation en renforçant la part consacrée aux sciences de l'ingénieur.

Pour la spécialité Génie des systèmes électroniques de communication

- Renforcer dans la formation les approches vers les nouvelles technologies.

Délibéré en séance plénière à Paris, le 12 juillet 2022.

Approuvée en séance plénière à Paris, le 13 septembre 2022.



La présidente
Elisabeth CRÉPON